

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 73 (1928)  
**Heft:** 9

**Rubrik:** Informations

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 15.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Chaque décision arbitrale était communiquée sous la forme de deux renseignements, un pour chaque parti, se résumant ainsi :

1. Tel élément du plan de feu ennemi vous cause *tant de pertes*.
2. Tel élément de votre plan de feu a causé tant de pertes à telle fraction ennemie. Dès que la sentence lui était signifiée, l'unité arbitrée faisait arrêter et se coucher le nombre d'hommes correspondant aux pertes ; elle prenait des mesures pour en éviter de nouvelles, soit en organisant un nouvel et meilleur appui de feu s'il s'agissait d'une progression.

Si l'unité ne tenait pas compte de la sentence, l'arbitre lui infligeait tout de suite de nouvelles pertes pouvant aller jusqu'à la neutralisation complète. Les hommes ainsi mis hors de combat restaient couchés sur place sans bouger, puis on les dirigeait sur la *troupe en réserve* dès que les circonstances le permettaient, de manière à éviter sous le feu tout mouvement invraisemblable qui pouvait induire l'adversaire en erreur.

Cette organisation, dans le détail de laquelle je ne pourrais entrer qu'en exposant la manœuvre elle-même, a régulièrement fonctionné. C'est par des dispositions de ce genre qu'on évitera, dans les exercices à double action, l'oubli des effets du feu au profit du mouvement seul. Ainsi empêchera-t-on, dans la plus large mesure possible, à l'avenir, ce caractère de surprise pour l'infanterie, que toutes les guerres du passé n'ont que trop fait ressortir, à leur début.

---

## INFORMATIONS

**Ecole centrale.** — Le lieutenant-colonel Borel, à Colombier, a été nommé commandant des écoles centrales en remplacement du colonel-divisionnaire U. Wille.

**Société des aumôniers.** — On sait que tous les deux ans cette société convoque ses membres à une réunion générale et qu'à cette occasion elle charge l'un d'eux de traiter dans une conférence un objet d'actualité militaire relevant en même temps de l'activité ecclésiastique de nos aumôniers. La dernière réunion a eu lieu à Sursee le 19 juin de cette année-ci, et le conférencier a été le capitaine-aumônier Dom Sigismond de Courten, de l'Institut Sainte-Croix près de Cham. Il a choisi pour sujet de sa conférence *La mission pacificatrice de la Suisse*. Le *Journal* et *Feuille d'Avis du Valais* numéros des 26 juin et 2 juillet passés, a publié cet exposé in extenso et une plaquette vient de le reproduire. Nous la signalons à l'attention des lecteurs de la *Rev. mil. suisse* qui ne manqueront

pas de prendre intérêt à sa lecture. Elle est un résumé bref et clair des étapes par lesquelles ont passé, depuis la guerre européenne, les efforts pour une réconciliation des peuples, et la mission humaine que s'est attribuée la Suisse, dès avant ce conflit.

---

## BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

---

### LECTURES D'INFANTERIE.

**Littérature allemande** : le lecteur trouvera plus loin quelques notices relatives à des ouvrages allemands parus récemment. On a déjà insisté ici même sur le bénéfice que nos jeunes officiers peuvent retirer de la lecture d'études intéressant une armée dont l'organisation des petites unités d'infanterie est, en certains points, semblable à la nôtre. Le remarquable essor de la littérature militaire allemande n'a rien de surprenant. La très forte réduction des cadres a mis hors de service un grand nombre d'officiers qui, en marge de leur activité civile, consacrent leurs loisirs aux choses de l'armée. Restés profondément attachés à cette armée, qu'ils ont quittée à leur corps défendant, ils cherchent à servir sa cause par l'étude de problèmes d'organisation et d'instruction qui se posent, actuellement, dans tous les pays.

En matière de littérature didactique, il semble bien que l'Allemagne occupe, aujourd'hui comme hier, une place prépondérante. Une littérature très agissante s'efforce de rallier à la cause de la Reichswehr la jeune génération allemande. Le temps nous manque et aussi la place pour faire le tour de tous les ouvrages qui sollicitent plus particulièrement notre attention. Nous nous contenterons d'appuyer sur quelques publications aptes à nous faire saisir le sens du mouvement littéraire actuel. L'abondance des études tactiques et techniques est d'autant plus étrange que l'armée allemande possède actuellement une riche collection de règlements, tous très complets et tenant compte de l'évolution de l'armement moderne. Les nombreux commentaires publiés à titre privé ne seraient donc pas justifiés s'ils ne visaient point à des fins directement utiles. Il ne faut pas oublier que les effectifs de la Reichswehr sont très réduits. La diffusion de l'instruction militaire, par laquelle on cherche à intéresser la jeunesse apte à servir et à maintenir l'instruction générale des soldats licenciés constitue l'une des raisons déterminantes de l'activité littéraire dont nous avons parlé. Et pour dispenser le soldat de longues recherches dans divers documents, l'on met à sa portée ces petites encyclopédies militaires dont les Allemands ont l'incontestable monopole. Tout candidat à la Reichswehr, tout soldat incorporé ou non, qu'il soit fusilier, mitrailleur, cavalier, artilleur ou d'une arme technique quelconque, dispose ainsi d'un bréviaire militaire où sont judicieusement groupées toutes les matières susceptibles d'augmenter sa connaissance de l'armée, de son organisation et de son rendement. Et l'on ne peut s'empêcher d'éprouver quelque admiration à la constatation de ce travail consciencieux, d'une technique irréprochable, basé sur des méthodes de vulgarisation dont on regrette d'autant plus l'absence chez nous, que nous en avons besoin plus que d'autres. Il faut encore relever que, contrairement à ce qui se passe souvent dans d'autres armées, les ouvrages allemands témoignent d'une louable discipline d'esprit. Leur dessein